

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 8 juin 2021 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **SAINT DENIS (93)**

57 rue Danielle Casanova et 1-1B Villa Thierry

Cadastré section BE numéro 130 lieudit « 1 Villa Thierry » pour 1a 65ca

LOT NUMERO DIX (10) : **UN APPARTEMENT** au premier étage à gauche, comprenant suivant procès-verbal de description dressé le 13 août 2020 par Me RABANY-LAYEC, Huissier de Justice à MONTREUIL : séjour avec coin cuisine, salle d'eau avec WC, chambre sur cour.

Superficie loi Carrez : **22,45 M²**.

UNE CAVE au sous-sol du bâtiment sur rue.

Droit en commun avec les copropriétaires du Bâtiment « Villa Thierry » aux WC situés dans la courette.

Cette vente a lieu à la requête de la Société dénommée CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital de 1.253.974.758,25€, dont le siège social est 50 boulevard de Sébastopol (75155) PARIS CEDEX 03, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, représenté par son Directeur Général domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis.

MISE À PRIX : 15.000 € (QUINZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 12 avril 2021. Signé Maître Alain CIEOL, Avocat

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- ▶ À Maître **Alain CIEOL**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 20/08473).
- ▶ Sur les lieux où une visite sera organisée.
- ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr